

INFORMATIONS PRATIQUES A CONSERVER TOUTE L'ANNEE

CARNET DE CORRESPONDANCE

En début d'année, un carnet de correspondance est distribué à chaque élève du Collège et du Lycée. Outre le **règlement intérieur**, il comporte des feuillets concernant l'enregistrement des retards, des absences, des sanctions... **Les parents en prendront connaissance et signeront aux endroits demandés.**

ATTENTION : Le règlement intérieur est applicable aux abords de l'établissement dont la responsabilité peut être engagée.

RENDEZ-VOUS

Les demandes de rendez-vous avec : Mr Beugras, Mme Cales, s'effectuent par téléphone auprès du secrétariat général, secrétariat des inscriptions.

ABSENCES

En cas d'absence, les parents doivent **TELEPHONER LE JOUR MEME**: Avant 9h15 ou 14h pour la journée externe compris.

**TOUTE ABSENCE
EST EGALEMENT ENREGISTREE PAR LA FAMILLE DANS LE CARNET DE
CORRESPONDANCE
QUI SERA OBLIGATOIREMENT PRESENTE PAR L'ELEVE AU BUREAU DE
LA VIE SCOLAIRE

AVANT SON RETOUR EN CLASSE**

STATIONNEMENT DES VOITURES - ENTREE ET SORTIE DES ELEVES

Les parents sont priés de ne pas entrer en voiture dans l'établissement. Ils déposent et attendent leurs enfants sur la place ou sur le parking de Villebon 2.

Quel que soit son moyen de déplacement, tout élève parvenu sur la place de l'église **doit entrer de suite dans l'établissement et se rendre sur la cour.** Cette mesure est inscrite dans les directives ministérielles concernant les abords des établissements scolaires.

L'entrée des élèves pour accéder aux bâtiments de fait par les allées menant aux cours extérieures.

HORAIRE DES COURS

MATIN	APRES MIDI
8H40 /9H35 : COURS	12H50/13H35 –COURS OU DEJEUNER
9H35/10H30 - COURS	13H40/14H - LECTURE
10H30 / 10H45 -RECREATION	14H/14H50 - COURS
10H45 / 11H40 -COURS	14H50 / 15H 35 - COURS
11H40 / 12H35 – COURS OU DEJEUNER	15H40/15H50 - RECREATION
	15H50/16H40 - COURS
	17H / 18H00 – ETUDE POUR LES INSCRITS
	17h/18h30 - OPTIONS POUR LE LYCEE

Ouverture du self entre 11h40 et 13h15

CERTIFICAT DE SCOLARITE

Le certificat de scolarité vous sera envoyé en un seul exemplaire en début d'année via Ecole Directe